

Membres en exercice	11
Présents	10
Représenté	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

**COMMUNE DE MARVAL****Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 24 avril 2026

Délibération n° 22/2026

portant sur l'affectation du résultat  
budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 24 avril 2026 à 20h, selon convocation en date du 16 avril 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Vicky PRECIGOUT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT – Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLANT – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Représenté : - Marie LINET par Dominique BERTRAND

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;

Vu les résultats de l'exécution budgétaire 2025 du budget annexe assainissement ;

Après avoir entendu le CFU 2025 ;

Considérant les éléments suivants :

- le résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 de 90 338.46 €

- le résultat d'investissement au 31/12/2025 de 60 961.39 €

la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reprendre les résultats de la façon suivante :

90 338.46 € repris en section de fonctionnement (002 recettes)

60 961.39 € repris en section d'investissement (001 dépenses).

Fait à MARVAL, le 24 avril 2026

Vicky PRECIGOUT,  
Secrétaire de séance

Régis de SOLMS,  
Maire

